

| | | | |
|--------|--|----|---|
| MER 27 | | 16 | 0 |
| | | 32 | 0 |
| JEU 28 | | 18 | 0 |
| | | 29 | 0 |
| VEN 29 | | 17 | 0 |
| | | 31 | 0 |
| SAM 30 | | 18 | 0 |
| | | 33 | 0 |
| DIM 1 | | 18 | 0 |
| | | 32 | 0 |
| LUN 2 | | 18 | 0 |
| | | 31 | 6 |
| MAR 3 | | 19 | 1 |
| | | 29 | 8 |

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades moyens vont de grain de plomb (Mauzac sur le plateau cordais, Cabernets) à quasi fermeture de la grappe (Gamay, Chardonnay). Les stades restants très hétérogènes à l'intérieur même des parcelles.

Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, et dans une moindre mesure sur Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer et Mauzac.

Du millerandage est observé sur Gamay, Muscadelle.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Après les témoins non traités, la progression des symptômes est maintenant spectaculaire sur le vignoble. Depuis le 20 juin, de nouvelles taches sur feuilles sont observées et des symptômes sur grappes sont recensés avec parfois des niveaux d'attaques importants. Ces sorties correspondent aux contaminations des 11 et 12 juin.

Il semble que les facteurs aggravants soient la sensibilité du cépage, la vigueur de la vigne, les conditions d'humidité des parcelles, la qualité de pulvérisation, les conditions de relevage...

Modélisation :

Les dernières contaminations de masse ont été modélisées les 11 et 12 juin. Ces contaminations sont maintenant visibles.

Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm de pluie sur les secteurs les plus arrosés et avec 15 à 20 mm sur les autres secteurs.

Préconisations

Pas de prévision de pluie sur les 5j à venir mais une dégradation semble s'annoncer soit pour la fin de la semaine, soit pour le début de la semaine prochaine. Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et intervenez en cas de pluie.

Sur les parcelles avec des symptômes, attention aux repiquages.

Strictement préventifs :

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) **Biocontrôle** + contact
- * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**
- * Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)
- * Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)
- * Mikal Flash, Medeiro, fosétyl/folpel, 4kg/ha, **CMR**
- * Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

Produits ayant une action anti-sporulante :

* Amphore F pépité, mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)

* Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) **CMR**

* Limocide, Essen'ciel, Prevam plus, huile essentielle d'orange douce, 0,8% (6 applications max) **Biocontrôle**

* Aktuan DTI, Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications max) **CMR**

En cas de symptômes, soignez votre pulvérisation et n'hésitez pas à effectuer du face par face!!

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie



A retenir

Attention au risque de repiquages et à l'arrivée d'une dégradation orageuse.

BLACK ROTAnalyse de risque**Observations :**

De nouveaux symptômes sont apparus au vignoble, essentiellement sur feuilles mais on peut aussi trouver quelques baies touchées.

Sur les témoins non traités, les symptômes foliaires progressent encore et de nombreuses grappes sont maintenant touchées.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 - CA81)

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Pas de prévision de pluie sur les 5j à venir. Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie. Sur

parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

* Dithane Neotec, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **CMR**, **ZNT 50m**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Surveillez l'évolution du risque de pluie

OIDIUMAnalyse de risque**Observations :**

1ers symptômes sur baies observés sur un témoin non traité de Duras ainsi que sur quelques parcelles traitées très sensibles.

Préconisations

Les conditions sont favorables à l'oïdium, intervenir sur l'ensemble des parcelles.

Les conditions de la semaine sont idéales pour réaliser un poudrage.

* Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications) **Attention à faire avant fermeture de la grappe.**

* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)

* Pyrioviti, pyriofenone, 0,3L/ha (2 applications) **CMR**

Famille des strobilurines : recommandation 1 application/an

* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Famille des azanaphthalènes : recommandation 2 par an non consécutifs

* Sormiou disperss, quinoxyfène/soufre, 5kg/ha (3 applications max)

* Legend, quinoxyfène, 0,2L/ha (4 applications max)

Autres

* produits à base de soufre mouillable type Microthiol Sp Disperss, 6-8kg/ha (dose conseillée), 8 applications max, **biocontrôle**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

BOTRYTISAnalyse de risque

Les conditions futures semblent être défavorables à l'installation du botrytis. Le vent a permis une meilleure chute des capuchons floraux.

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter tout attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Intervenir sur les parcelles les plus sensibles, en face par face, et en dirigé sur les grappes. La période d'intervention est de "nouaison à fermeture" :

*Switch, fludioxonil, cyprodinil 1kg/ha

*Teldor, Lazulie, fenhexamid 1,5kg/ha

*Prolectus, Kamuy, fenpyrazamine 1,2kg/ha

*Scala, pyrimethanil 2,5/ha

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

A retenir

Période de traitement en cours

VERS de la GRAPPEAnalyse de risqueObservations

Les captures d'eudémis se confirment en secteur précoce. Les 1ères pontes ont été observées sur les secteurs de Rabastens et de Brens.

Les captures d'Eulia se poursuivent et quelques dégâts sont visibles.

Préconisations

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression Eudémis.

En secteurs précoces, les 1ères pontes sont observées. Sur les secteurs avec de forte pression G1, intervenir:

soit avec un ovicide (dès l'observation des 1ères pontes)

Pdts spécifiques Vers de la grappe

* Coragen, rynaxypyr, 0,175L/ha (dose homologuée) ; 0,125L/ha (dose conseillée par la firme) (1 application max)

* Steward Ec, Explicit Ec, indoxacarbe, 0,25L/ha (3 applications max)

soit avec un larvicide, à placer au stade tête noire

Pdts spécifiques vers de la grappe:

* Coragen, rynaxypyr, 0,175L/ha (dose homologuée) ; 0,125L/ha (dose conseillée par la firme) (1 application max)

* Delfin, Dipel DF, Bacillus thuringensis, resp. 0,75 et 1kg/ha **biocontrôle**

* Success4, spinosad, 0,1L/ha (2 applications max)

Pdts mixtes vers de grappe/Flavescence dorée

* Luzindo, thiamethoxam/chloroantraniliprole, 0,2kg/ha (1 application)

* Karaté Xflow, lambda cyhalothrine, 0,175L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

* Uppercut, Trebon, etofenprox, 0,4L/ha (1 application) **ZNT 50m**

Sur les secteurs plus tardifs, les pontes ne sont pas observées. Il est donc trop tôt pour intervenir.

A retenir

Observer les pontes

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

CICADELLE VERTEAnalyse de risqueObservations :

Des symptômes de grillure sont observés sur Braucon, Merlot, Prunelard et Gamay. Les populations larvaires ne sont quasiment plus visibles.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.

A retenir

Quelques grillures

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé. La gestion ce ce ravageur peut-être conjointe avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Des larves sont observées sur certaines parcelles. Les stades observés vont de L2 à L4. Des symptômes sont maintenant visibles.



Larves de *Scaphoideus titanus* - juin 18 - CA81

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

T2 : du 29 juin au 9 juillet

* Jokari, Flanker, acrinathrine, 0,2L/ha (2 applications)

* Luzindo, thiamethoxam/chloroantranilprole, 0,2kg/ha (1 application)

* Actara, Reason, thiamethoxam, 0,15kg/ha (1 application/an)

* Klartan, tau-fluvanilate, 0,2L/ha (3 applications)

* Karaté Xflow, Karaté Zéon, lambda cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

* Uppercut, Trebon, etofenprox, 0,4L/ha (1 application) **ZNT 50m**

A retenir

T1 terminé
T2 imminent

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

Esca : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

Metcalfa pruinosa

Quelques larves de *Metcalfa pruinosa* sont observées. Pas d'incidence sur la vigne.



CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 3 juillet 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

